



Programme stratégique transversal

2018 – 2024

C.P.A.S. de Waterloo
26, chemin du Bon Dieu de Gibloux
1410 Waterloo



Le programme stratégique transversal du CPAS de Waterloo

Le décret du 19 juillet 2018 a intégré la notion de programme stratégique transversal dans la loi du 8 juillet 1976 organique des CPAS.

Son article 3§2 le définit comme suit : « Le programme stratégique transversal est un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le Conseil de l'action sociale pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés. Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers mis à disposition ».

Le 26 février dernier, le Conseil de l'action sociale a adopté la déclaration de politique sociale (DPS) pour la mandature 2018-2024. Celle-ci a défini des grands axes en matière d'accueil et d'hébergement des seniors, de soutien des seniors à domicile, au niveau de l'aide sociale et financière, du personnel, de la lutte contre les changements climatiques et des synergies Commune/CPAS et avec d'autres CPAS.

Sur base de cette déclaration de politique sociale, et d'un état des lieux réalisé avec les services, le programme stratégique présenté ci-dessous a été élaboré avec le Comité de direction.

Il se décline en :

- Objectifs stratégiques, qui traduisent la vision du CPAS sur ce qu'il souhaite être au terme de la mandature ;
- Objectifs opérationnels, qui sont les leviers mobilisés pour atteindre les objectifs stratégiques fixés ;
- Et enfin des projets et actions concrets.

Le PST peut être actualisé en cours de mandature. Il revient au Comité de direction d'en assurer le suivi dans le cadre de sa mise en œuvre. La directrice générale est également chargée de la mise en œuvre du PST. La directrice financière est elle chargée d'en effectuer le suivi financier.

Le PST sera soumis à une évaluation par le Conseil au minimum à mi-mandature et au terme de celle-ci. Le comité de direction constituera un rapport d'exécution dont le Conseil de l'action sociale prendra acte et se saisira pour réaliser, dans le courant du premier semestre de l'année du renouvellement intégral des conseils communaux, la dernière évaluation de la législation.

Vous trouverez ci-après la liste des objectifs stratégiques et opérationnels, et des actions envisagées par le CPAS pour la mandature 2018-2024.

Sont également indiqués une pré-estimation du coût des actions projetées, et une proposition de planification dans le temps. Au cours du développement du PST, des indicateurs de résultat seront précisés.

PAR LE CONSEIL :

La Directrice générale,



M.-N. LAMBERT



Le Président,



E. VERDIN

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions/projets	Coût estimé	Planification	
Etre un CPAS qui répond aux besoins des seniors de la commune	Favoriser le maintien à domicile des personnes par une offre de services adaptée et accessible permettant de rencontrer les défis liés au vieillissement de la population	<p>1. Passage des aides ménagères titres services en aides ménagères sociales dès que possible (projet gouvernement wallon)</p> <p>2. Etendre les plages horaires du SAFA (aides familiales et transport)</p> <p>3. Développer le projet de boîte de secours destinée aux seniors</p> <p>4. Augmenter l'offre en aides familiales par le soutien à la formation des aides ménagères dès que possible (projet gouvernement wallon)</p> <p>5. Diversifier les offres de services (brico-dépannage, jardinage, conseils pour l'adaptation du domicile, garde malades, etc...) sur base d'une identification des besoins</p> <p>6. Progresser dans la dématérialisation des procédures et des documents</p>	0	19-20	
	Augmenter les possibilités d'hébergement des aînés dans la MR/MRS "Le Gibloux"	<p>7. Transformation des espaces de l'administration en chambres MR/MRS après et si accord de l'administration régionale (AVIQ)</p> <p>8. Moderniser l'aile A3 et l'aile B au niveau de l'équipement et du mobilier</p> <p>9. Etudier les alternatives possibles : CSJ, court séjour, etc.</p> <p>10. Développer la collaboration entre le Gibloux et le SAFA lors des entrées</p> <p>11. Actualiser le projet de vie du Gibloux et et développer au sein des services une organisation adaptée aux besoins des résidents</p> <p>12. Revoir la politique de prix de l'aile A3 dite "séniorie"</p>	1.800.000 €	à déterminer	
	Mieux informer les seniors de notre commune sur les services offerts par le CPAS et d'autres organismes afin de lutter contre l'isolement	<p>13. Développer des contacts avec la Commission consultative des aînés</p> <p>14. Développer une communication adaptée : brochures, journal communal, guides des aînés, etc.</p> <p>15. Mieux faire connaître le Centre de rencontres</p>	0	20	
				0	20
				5.000 €	19-20
				à déterminer	à déterminer
				à déterminer	20-24
				à déterminer	20-24
				à déterminer	à déterminer
				à déterminer	20-21
				0	à déterminer
				0	20
				0	20
				0	19-20
				0	20
			5.000 €	21-24	
			0	20-24	

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions/projets	Coût estimé	Planification
Etre un CPAS qui augmente qualitativement et quantitativement l'offre de services à ses bénéficiaires les plus fragilisés	Favoriser l'insertion socioprofessionnelle des personnes bénéficiaires du CPAS par un accompagnement social adapté	16. Mettre en place des modules collectifs de soutien à la recherche d'emploi et/ou de formation	5.000 €	20-21
		17. Actualiser les modèles de convention article 60 et 61 et PIIS	0	20-21
		18. Développer des relations avec les CISP (centres d'insertion socio-professionnelle) et autres organismes d'insertion sociale	0	21-22
		19. Faire connaître les dispositifs existants (articles 60 et 61) aux employeurs potentiels de la région	0	21-22
	Permettre aux personnes précarisées d'accéder à un logement décent et de réduire durablement leurs frais d'énergie	20. Augmenter qualitativement et quantitativement le parc de logement pris en location et mis à la disposition des bénéficiaires	à déterminer	19-24
		21. Renforcer les collaborations avec la SLSP Les habitations sociales du Roman Païs au moyen de l'article 132 du Code wallon du logement et en organisant des permanences conjointes	0	20-21
		22. Exécuter le projet subsidié PAPE (plan d'action préventive en matière d'énergie)	20.000 €	19-20
		23. Investiguer les collaborations et outils possibles afin d'offrir un service étoffé en matière de précarité énergétique (conseiller en énergie, URE, FAT, etc.)	0	20-21
	Rassembler en un seul site les différents services à vocation sociale	24. Construction du centre administratif du CPAS , rassemblant notamment les différents services à vocation sociale et le centre de référence en matière d'aide à domicile	4.000.000 €	20-24
	Œuvrer de manière transversale afin de réduire le non recours aux droits	25. Sensibiliser les travailleurs sociaux à cette problématique	1.000 €	20
26. Aller à la rencontre des associations de terrain pour y présenter le champ d'action du CPAS		0	20	
27. Développer des actions de communication adaptée à différents publics		5.000 €	21-24	

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions/projets	Coût estimé	Planification
Etre un CPAS qui développe une politique moderne de gestion de ses ressources humaines	Augmenter l'efficacité des services par le développement généralisé des profils de fonction et l'amélioration de la gestion des connaissances	28. Recours généralisé à l'outil Scillus et exploitation de ses différentes potentialités 29. Etudier les pistes pour limiter les risques de manque de régularité suite à l'absence d'agents clés (ex: Marchés publics)	0 0	19-20 19-20
	Augmenter les compétences des agents	30. Etablissement de plans de formation ciblés 31. Développer les compétences en informatique bureautique avec l'espace public numérique	0 0	19-20 20
	Monitorer l'absentéisme et prendre des mesures adaptées	32. Sélectionner les secteurs les plus touchés. Développer des actions de détection et de prévention	5.000 €	19-20
	Adapter nos outils à la réalité actuelle	33. Révision du statut administratif et du règlement de travail	0	20-21
	Gérer les recrutements de manière prévisionnelle	34. Etablissement d'un plan reprenant les départs futurs à la pension d'agents clés 35. Rendre plus attractif le recrutement externe de profils spécifiques	0 5.000 €	19 20
	Favoriser la motivation et l'esprit d'équipe	36. Améliorer la communication interne et poursuivre la politique de bien-être au travail	5.000 €	19-24
		37. Organiser des rencontres régulières entre l'autorité politique et les services 38. Poursuivre et approfondir le processus d'évaluation des agents par la définition d'objectifs et d'indicateurs de résultats	0 0	20-24 20-21

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions/projets	Coût estimé	Planification
Etre un CPAS au centre de l'action sociale de la Commune et de la région	Consolider et étendre les réseaux et partenariats établis avec le secteur associatif en vue d'améliorer notre action sociale	39. Développer des rencontres régulières avec le secteur associatif dans le cadre de la coordination sociale	5.000 €	19-24
		40. Développer la communication externe	5.000 €	20
	Étendre les collaborations entre CPAS permettant d'élaborer des actions communes	41. Aller à la rencontre des CPAS voisins en vue d'envisager des synergies	0	21

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions/projets	Coût estimé	Planification
Etre un CPAS respectueux de son environnement	Réduire l'empreinte environnementale du CPAS	42. Envisager les travaux permettant de réaliser des économies d'énergie sur les bâtiments du CPAS	?	19-24
		43. Mener des actions de sensibilisation du personnel à la gestion durable : gestion responsable du papier, gestion des énergies	1.000 €	19-24
		44. Insérer des clauses environnementales dans les marchés publics du CPAS (en fonction de l'objet du marché)	0	19-24
		45. Adhérer à la charte pour des achats publics responsables et mettre en place un plan d'action	0	20
		46. Mesurer et anticiper les conséquences de la fin du plastique à usage unique, en collaboration avec nos fournisseurs	à déterminer	19-20
		47. Acquérir ou développer un logiciel de gestion des stocks afin notamment d'éviter le gaspillage	5.000 €	19



• **LES MEMBRES DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE**

NOM	ADRESSE
M. Etienne VERDIN, Président	Avenue des Coquelicots 5
M. Jean-Paul LOUCKX	Rue de la Station 20
M. Jean-François THONON	Rue de la Station 1 bte 1
M. Frédéric BOURGYS	Drève Marguerite 13
Mme Nathalie THONON	Avenue d'Argenteuil 32
Mme Méropi PSARRADELIS	Rue de l'Etang 3
M. Michel ARDOULLIE	Avenue de l'Eté 12
Mme Georgette LEGER	Rue de la Station 30
M. Pierre BUISSERET	Clos du Vieux Moulin 6
Mme Carine SPILTOIR	Avenue des Pâquerettes 29
M. Yassine CHEDDAD	Chemin des Noces 39

• **LE SERVICE SOCIAL** ☎ : 02 - 352.37.12

Ce service vous fournit :

- tous conseils et renseignements utiles pour faire valoir vos droits ;
- une guidance psycho-sociale, morale ou éducative ;
- une aide matérielle sous la forme la plus appropriée ;
- une aide sociale ;
- une aide médicale ;
- une aide psychologique.

• **LE SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES ET AUX AÎNÉS** ☎ : 02 - 352.37.23

Ce service vous assiste en cas de besoin pour :

- vos courses ;
- l'entretien de votre logement, votre lessive, votre repassage ;
- la préparation des repas ;
- le transport,...

Ce service assure également chaque jour ouvrable la distribution de repas à domicile ainsi que les prestations Titres Services.

• **LE SERVICE LOGEMENT** ☎ : 02 - 352.37.60

Ce service vous aide dans :

- la recherche d'un logement ;
- l'attribution d'une garantie locative ;
- l'attribution de logement.

• **LA MAISON DE REPOS ET LA MAISON DE REPOS ET DE SOINS** ☎ : 02 - 352.36.21

Elle assure un hébergement complet pour les personnes âgées de 60 ans et plus tout en proposant animations, ateliers créatifs, ergothérapie, kinésithérapie, pédicure, coiffure,...

Elle met à disposition des valides :

- chambres à 1 lit ;
- studios et appartements pour couples.

Elle met à disposition des non-valides :

- chambres à 2 ou 1 lit(s).

• **LE CENTRE DE RENCONTRES** ☎ : 02 - 352.37.35

Il permet d'assister à des animations ou des ateliers organisés dans le cadre des activités de la Maison de Repos « Le Gibloux ».

• **LE CENTRE D'AIDE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIVE** ☎ : 02 - 352.37.12

Ce service met un juriste à votre disposition pour vous donner des conseils d'ordre juridique.

• **L'ESPACE PUBLIC NUMERIQUE (EPN)** ☎ : 02 - 352.36.61

Le C.P.A.S. dispose toute l'année d'un Espace Public Numérique équipé de quinze ordinateurs. Il est accessible gratuitement tous les jours de la semaine sauf le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17h. Durant ces heures, un agent du C.P.A.S. est à votre disposition.